



## Communiqué de presse

### MLP ont tenu leur Assemblée Générale le 28 juin 2024

Saint-Quentin-Fallavier, le 5 juillet 2024

Les Messageries Lyonnaises de la Presse, société coopérative, ont tenu leur assemblée générale, le 28 juin 2024. Le même jour, la messagerie MLP, dont l'actionnaire unique est la coopérative, a également tenu son Assemblée Générale annuelle.

**Les comptes sociaux de la messagerie MLP (SADP) font ressortir un chiffre d'affaires de 67.191 K€, un résultat d'exploitation de 2.069 K€ et un résultat net de 3.707 K€.**

Les comptes consolidés du Groupe font ressortir un chiffre d'affaires de 74.061 K€. Le résultat net est bénéficiaire à hauteur de 667 K€.

La situation consolidée, bien que bénéficiaire, reflète les difficultés du niveau 2 (dépositaires) dont MLP possède 10 participations majoritaires ou minoritaires. En comparaison avec l'exercice précédent, hors opérations financières, on constate une dégradation des comptes d'exploitation des dépositaires. L'augmentation du DROP qui leur a été consentie, applicable dès le 1<sup>er</sup> janvier 2024, contribuera à l'amélioration de leurs résultats notamment sur les zones rurales, compte tenu de la nouvelle méthode de calcul basée sur le kilométrage des tournées.

**Dans l'exposé des motifs, le conseil d'administration a, par ailleurs, rappelé sa priorité à savoir : la poursuite des actions de clarification sur le financement du DROP par les éditeurs afin de permettre une concurrence loyale entre les messageries et les éditeurs.**

La 5<sup>ème</sup> résolution, approuvée par 91% des voix exprimées, donne quitus au conseil d'administration sur ses positions sur le contrat de modernisation de la distribution de la presse actuellement en négociation sous l'égide du Ministère de la Culture.

La 6<sup>ème</sup> résolution, concernant la politique filière, a été approuvée par 95% des voix exprimées.

La 7<sup>ème</sup> résolution, concernant la politique tarifaire (barèmes) a été approuvée par 88% des voix exprimées.

**Le conseil d'administration tient, tout particulièrement, à remercier les sociétaires et l'ensemble des salariés du Groupe pour leur participation active qui permet à notre Groupe coopératif de consolider son action dans la durée.**

Le Président du conseil d'administration